

**Commission Environnement et
Développement Durable du CNIS
du 21 novembre 2018**

**Enquête « Travaux de Rénovation
Énergétique des Maisons
Individuelles » (TREMI)**

François-Xavier DUSSUD / SDES



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Sommaire

- Contexte
- Objectifs
- Historique de l'enquête
- Champ géographique
- Unités enquêtées
- Classification des travaux
- Évaluation de la performance des travaux
- Organisation et calendrier
- Comités



Contexte

- Le résidentiel est à l'origine de 30 % de la consommation énergétique finale et de 15 % des émissions de CO2 liées à l'énergie
- Le Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments (PREB) a été publié le 26 avril 2018
 - Dans la lignée de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015
 - Objectifs :
 - Lutter contre la précarité énergétique
 - Éliminer les passoires thermiques du parc privé d'ici 2025
 - Rénover 500.000 logements par an et porter l'ensemble du parc de bâtiments au niveau bâtiment basse consommation (BBC) d'ici 2050
- /!\ L'enquête TREMI n'a pas pour vocation le suivi de tous les indicateurs du PREB, mais pourra être utile pour renseigner les pouvoirs publics sur la rénovation dans les maisons individuelles et leur rôle pour lutter contre le changement climatique

Objectifs

- L'enquête permettra une analyse fine sur :
 - Les travaux réalisés pour améliorer la performance énergétique (coût, durée des travaux, mode de réalisation et de financement, etc.), classés par niveau de performance énergétique
 - Les leviers et freins des ménages pour réaliser ces travaux (motivations, éléments déclencheurs, etc.)
 - La notoriété et l'usage des dispositifs d'aides à la rénovation
- Le tout croisé selon les caractéristiques des logements ...
 - Surface, type de chauffage, année de construction, etc.
- ... et de la personne de référence du ménage occupant
 - Sexe, âge, profession, tranche de revenu du ménage, etc.



Historique de l'enquête

- La première version de TREMI est datée de 2018, et concerne les travaux terminés en 2016
 - Diffusion des résultats sous forme de brochure en octobre 2018
 - L'édition présentée à la commission ce jour est TREMI 2020, portant sur les travaux terminés en 2019
- TREMI est la continuation des enquêtes OPEN (Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique des logements - de 2006 à 2013), mais leurs résultats ne sont pas comparables
 - Champ différent : tous logements vs maisons individuelles
 - Mode de collecte changé : courrier papier vs en ligne
 - Hausse du nombre de répondants, permettant une représentativité régionale dans TREMI et une meilleure précision
 - Périmètre des travaux retenus élargi dans TREMI



Champ géographique

- Édition précédente : France continentale. La Corse sera incluse dans la présente édition.
- Question de l'outre-mer :
 - Profil de dépense d'énergie atypique, avec peu de chauffage mais plus de climatisation
 - Les travaux effectués devraient suivre la même logique
 - Une enquête à part entière semble nécessaire, voire un questionnaire adapté au minimum
 - Compte tenu des contraintes de moyens, il est en conséquence proposé de ne pas adapter de questionnaire pour cette édition-ci, mais d'interroger quand même des personnes en outre-mer



Unités enquêtées

- Restriction aux maisons individuelles, hors logements en immeuble collectif
 - Dynamiques de rénovation trop différentes entre les deux
 - Immeuble = parties privatives + parties communes
 - Partie privative :
 - Enquête normale auprès du ménage occupant
 - Mais nécessité de clarification de ce qui rentre ou non dans le champ et risque plus important d'erreur
 - Partie collective :
 - Enquête nécessaire auprès des syndicats ou syndicats de copropriétaires
 - Champ très difficile à couvrir néanmoins
 - Expérience tentée en 2016, avec un appel d'offre « OPEN Copropriété » déclaré infructueux, aucun des candidats ne proposant une méthodologie assez robuste

Échantillon envisagé : 30 000 répondants, pour obtenir environ 10 000 ménages ayant effectué des travaux au cours des trois dernières années

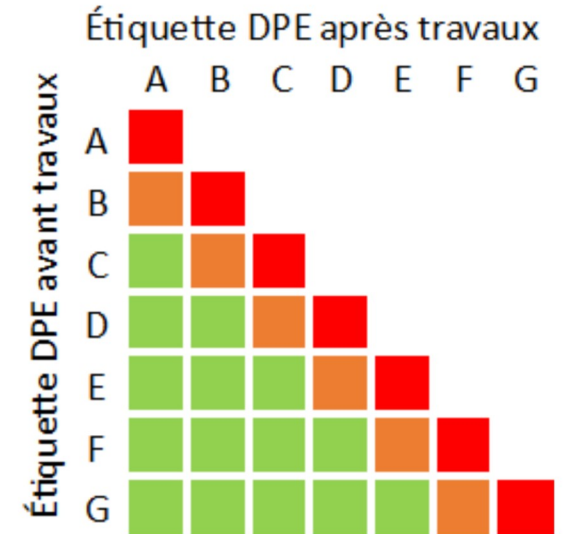


Classification des travaux

- Au niveau le plus fin, les travaux sont classés par « geste » (19 gestes)
- Les gestes sont ensuite regroupés par « poste » (7 postes)
- Liste des postes et exemples de gestes :
 - **Murs** (rénovation intérieure des murs donnant sur l'extérieur avec isolation (peinture, lasure, papier-peint, etc.), ...)
 - **Toitures / combles** (isolation du plancher des combles, ...)
 - **Planchers bas** (rénovation du plancher bas avec isolation, ...)
 - **Ouvertures** (pose ou remplacement de fenêtres ou porte-fenêtres, ..)
 - **Chauffage** (remplacement ou installation d'un système de production de chauffage, amélioration du dispositif de régulation du chauffage, ...)
 - **Eau chaude sanitaire** (remplacement ou installation d'un système d'ECS (énergies renouvelables comprises))
 - **Ventilation** (Mise en place ou remplacement d'un système de ventilation)

Évaluation de la performance des travaux

- La performance globale des travaux est ensuite évaluée en « saut de classe DPE après travaux ». Un module de calcul thermique simplifié est utilisé pour évaluer la consommation énergétique de chaque logement enquêté avant et après travaux. Le nombre de saut de classe en est déduit.
 - Performance globale :
 - Rouge : « faible » si aucun changement
 - Orange : « moyen » si gain d'une classe DPE
 - Vert « performant » si gain de deux classes DPE ou plus



Organisation et calendrier

- Répartition des travaux :
 - Prestataire(s) extérieur(s) :
 - Élaboration du questionnaire en ligne, gestion de l'enquête et fourniture d'une base de données brute
 - Analyse et traitements techniques pour identifier le gain de performance énergétique des travaux effectués
 - SDES et ADEME : le reste (conception du questionnaire, suivi du prestataire, traitements post-collecte, ...)
- Calendrier prévisionnel :
 - Avis d'opportunité : 21 novembre 2018
 - Première réunion du comité de pilotage : janvier 2019
 - Lancement de l'appel d'offre : premier semestre 2019
 - Comité du label : troisième ou quatrième trimestre 2019
 - Collecte : premier trimestre 2020
 - Traitements post-collecte : deuxième et troisième trimestre 2020
 - Publication des premiers résultats : dernier trimestre 2020

Comités

- Comité de pilotage envisagé :
 - ADEME, SDES, Insee ;
 - DHUP (direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) ;
 - DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) ;
 - GIE des CERC (cellules économiques régionales de la construction) ;
 - ANAH (agence nationale de l'habitat)
- Comité d'utilisateurs envisagé :
 - Organismes du COPIL ;
 - CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment) ;
 - CEREN (centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie) ;
 - Associations de consommateurs (UFC Que Choisir, CLCV, INC, ...) ;
 - Représentants des secteurs du bâtiment et de l'énergie ;
 - Économistes et sociologues, ...

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE